

parfait des « sanatoriums pour bien-portants ». Qu'on se le dise.

Le culte de la nudité qui y règne s'est peut-être installé d'une allure un peu trop conquérante et de très respectables pudeurs s'en sont effarouchées. Nous ne croyons pas pourtant qu'on revienne à cet égard en arrière, à condition toutefois que la partie spectacle — autre danger — ne prenne pas une extension fâcheuse. Qu'a-t-on besoin de regarder les élèves de Reims ? Ils sont là pour travailler et pas pour se montrer. Au point de vue technique, la nudité est une condition certaine de perfectionnement. Qu'un nous pardonne de nous citer encore une fois, mais voici ce que la *Revue Olympique* disait à ce sujet dans son numéro de mars 1906 : « Prenez deux jeunes hommes possédant les mêmes moyens physiques et entraînez les, le premier vêtu et le second nu, vous serez étonné de la différence qui s'affirmera en peu de temps entre les résultats obtenus par chacun de ces deux méthodes. Cette différence s'inscrira notamment dans la démarche. Une harmonie des mouvements, une élasticité et une coordination musculaires, une sorte de contentement animal s'exprimeront chez le second auxquels le premier n'atteindra pas ». L'étonnante croisade de J. P. Muller avait préparé en Allemagne et en Amérique, l'opinion à accepter de telles idées que Reims, à son tour, fait pénétrer dans la mentalité française. Beaucoup de bien en résultera, si — nous ne saurions trop le répéter — cette nudité musculaire ne devient jamais un spectacle.

Tel est ce beau collègue de Reims, le premier du genre, qui témoigne à la fois de la valeur inégalable de l'initiative privée de laquelle il est issu et de la noblesse attirante de l'idée sportive en l'honneur de laquelle il a été élevé.



## Critique du Congrès de Lausanne<sup>(1)</sup>.

### IV.

« La continuité qui seule fait le véritable sportsman n'est assurée que lorsque le besoin est créé ». Ainsi s'exprimait le programme du Congrès et ce début de la deuxième partie ne prêtait point à discussion. Inutile de dire que tout le monde s'est trouvé d'accord autour de ce principe évident. Mais comment le besoin sportif va-t-il naître ?

(1) Voir la *Revue Olympique* de janvier, de février et celle de mars 1914.

Sera-ce physiquement par l'automatisme musculaire ou par la soif d'air devenues d'impérieuses habitudes? Sera-ce moralement par l'action de l'ambition, ambition des applaudissements ou ambition plus noble de la beauté, de la santé, de la puissance? Telles étaient les questions posées. On demandait en outre, une étude des particularités physiologiques et psychologiques de chaque espèce d'exercices, des qualités intellectuelles et morales développées ou utilisables par chaque sport, enfin des différentes conditions de la pratique des sports, à savoir la coopération ou l'indépendance qui s'y révèlent, l'initiative et la discipline qu'ils exigent. « Formation et développement d'une équipe » mentionnait ensuite le programme.

L'équipe, nul ne pensait qu'on pût dire à son sujet de si belles choses et des choses si profondes. La communication de M. L. Dedet, directeur du Collège de Normandie constitue à coup sûr une des pages les plus émouvantes de la littérature pédagogique moderne et il est infiniment regrettable que tous les éducateurs n'en puissent posséder et méditer le texte précieux. Beaucoup de nos lecteurs connaissent déjà cette page, mais nous pensons répondre au vœu général en l'extrayant du volume du Congrès pour la reproduire *in extenso*. On la trouvera dans un des prochains numéros de la Revue.

Des études documentées furent présentées au Congrès sur l'alpinisme, le tir, l'aérostation, la boxe, la chasse à courre, voire même sur la « Joute lyonnaise » ce descendant populaire du vieux tournoi chevaleresque. Mais on n'y a pas en général poussé ces analyses hors des limites du spécialisme. Chaque spécialiste a tendance à exalter les vertus de son sport habituel et, s'il ne dénigre pas les autres, il les ignore plus ou moins. Pour arriver à d'utiles conclusions, il faut pouvoir comparer. L'éclectique sportif seul le peut. Encore doit il pratiquer un éclectisme sérieux et non celui du touche-à-tout qui n'acquiert que de superficielles notions. Les vrais éclectiques sont-encore rares dans les milieux sportifs mais leur nombre augmente.

La question de l'entraînement, celles de l'automatisme, de la soif d'air, de la fatigue ne furent guère qu'effleurées. Chose curieuse, on remarqua parmi les congressistes une certaine répugnance à traiter des questions physiologiques et cette répugnance se manifesta même chez des physiologistes qui semblaient redouter les territoires mixtes où la physiologie confine à la psychologie et s'y absorbe ou l'absorbe elle-même. A noter pourtant que la discussion soulevée à propos de l'entraînement et à laquelle prirent part des personnalités comme le Prof. Torup de l'université de Kristiania, le D<sup>r</sup> Mallwitz, MM. Bollansée, Devos, Mirville, etc... témoigna d'une faible croyance à la valeur d'un régime nutritif trop spécial. Ce crédo des anciens entraîneurs britanniques n'a plus guère de fidèles.

Ici se place un curieux travail du Prof. tchèque Smotlacha que malheureusement l'auteur ne put venir commenter lui-même et dont la traduction était un peu défectueuse. M. Smotlacha étudie le vertige et recherche les rapports qui existent entre le degré de disposition au vertige qui se manifeste chez l'individu et l'énergie, l'adresse, la capacité corporelle de celui-ci. A l'inclination au vertige il oppose ce qu'il appelle le « sens de l'équilibre » et ce sens de l'équilibre est à son avis, cultivable par l'éducation corporelle de la façon la plus certaine. Bien que les très nombreux et intéressants tableaux statistiques présentés par M. Smotlacha n'emportent pas la conviction absolue, il est sûr qu'il existe un « courage du mouvement » qui peut se développer sinon s'acquérir complètement et qui seconde puissamment le courage moral. Or ce « courage du mouvement » dépend certainement de l'équilibre corporel (1).

Avec les questions du « progrès moral » et de « l'ordre mental » engendrés par le sport, nous rallions le domaine de la psychologie pure. Le D<sup>r</sup> Cérésole, le lieutenant de vaisseau Hébert, le D<sup>r</sup> Nicaise et d'autres encore apportent ici des adhésions précieuses, réfléchies et enthousiastes. Il faut faire une place à part à la magnifique communication de M. Georges Rozet sur « le sport dans ses rapports avec l'amour, le mariage et la famille ». Avec la grande connaissance qu'il possède de la jeune génération française, M. Rozet a pu dire, aux applaudissements de l'assistance, que « la passion purement physique, reprend aux yeux de cette génération l'aspect de fatalité mauvaise ou de faiblesse regrettable qu'elle eut toujours aux époques de force et dans les littératures saines » et que « l'amour légitime, le goût du mariage et de la famille renaissent chez les jeunes gens de France, au détriment des passions purement charnelles ou purement cérébrales, sans but social ».

La relation, par contre, entre « le sport et le crime » n'est pas apparue aux yeux des congressistes aussi évidente que l'eût souhaité M. R. A. Reiss. L'éminent titulaire de la chaire de Police scientifique de l'Université de Lausanne a apporté sur ce sujet beaucoup de données et d'observations du plus haut intérêt. Il a établi que le criminel devenait souvent un sportif, mais il n'a pu prouver que le sportif tournât facilement au crime. Chose beaucoup plus importante à constater, M. Reiss a montré que les exhibitions sportives pouvaient

(1) Cet équilibre, ajouterons-nous, dépend à son tour du centre de gravité et le centre de gravité varie avec l'individu et varie même beaucoup. Chacun devrait savoir où est son centre de gravité et ce lui serait une indication précieuse pour se perfectionner dans ses exercices. On sait que la connaissance intuitive du centre de gravité de l'adversaire est une des raisons de la supériorité dont fait preuve en combattant le jiu-jitteur japonais.

avoir de graves inconvénients moraux par la mauvaise vanité qu'elles exaltent, mais il n'a étayé sur rien de précis l'affirmation que la jeunesse y puisât le goût du sang et l'habitude de la brutalité.

Dans une brève communication du Lieutenant de Mas-Latrie on a remarqué cette phrase « J'ai vu des batailles aux grèves qui ressemblaient joliment à une mêlée de Rugby. Au milieu des hurlements, des projectiles, de la fouie cherchant à forcer, il fallait savoir rester calme, y voir vite et juste et savoir distribuer le jeu ». M. de Mas-Latrie estime que le football, l'escrime et le steeple-chase habituent le mieux « l'esprit à rester calme dans un corps excité par la lutte, à saisir instantanément la manœuvre à faire » et il rappelle que, pour l'aviation, le ministère de la Guerre en France a toujours « demandé de préférence des officiers de cavalerie ayant monté en course ».

M. Georges Rouland, délégué du Gouvernement Général de l'Algérie, a introduit la question du sport colonisateur. Le sport peut jouer un rôle efficace en colonisation. Son influence est donc sociale aussi bien que morale, comme on l'a dit à juste titre.

Et nous voici devant le record, cette bête noire des « pacifistes » de l'Éducation physique, de ceux qui redoutent l'effort violent et cherchent à tout « arrondir ». Leur attaque, cette fois, fut modeste et sans portée. On était décidément à Lausanne dans une atmosphère vraiment sportive. L'intérêt de la question se concentra autour de la communication de M. Paul Rousseau, si bien qualifié pour analyser « l'état d'esprit du recordman ». M. Rousseau, rien qu'en établissant une distinction capitale mais trop souvent négligée entre le record de hasard et le record préparé, eut arrêté d'ailleurs les vagues et vaines réclamations de ceux qui ignorent le sujet. Le record ne vise pas exclusivement à faire de l'excès ; c'est avant tout, une constatation, une comparaison. C'est aussi l'aiguillon des ambitions d'élite indispensables au progrès de la foule.

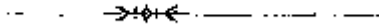
Et maintenant la dernière question : l'activité sportive ne contient-elle pas le germe d'une philosophie pratique de la vie? Parmi ceux qui répondirent, M. Letainturier Fradin, préfet des Hautes Alpes et délégué du Gouvernement français, sut prendre la première place par l'énergie de son affirmation, l'abondance de sa documentation, l'élégance coutumière de son style.

Quelques observations en marge pour terminer cette courte revue critique. M. le prof. Sensine en exposant « un cas de renaissance physique et psychique par la gymnastique et le sport » rappela au Congrès que de telles renaissances s'opèrent fort avant dans l'âge adulte et, à l'appui de cette thèse, on entendit la confession « d'un vieux colonial, démoli par les fièvres » et qui put déclarer ceci :

« J'ai commencé la culture physique à 59 ans. J'en ai 63. Je pratique la canne et la boxe française. Les fièvres se sont envolées ».

En regard de tous ces fragments auto-biographiques si utilement recueillis à Lausanne, force est bien d'avouer le décevant caractère de la consultation présentée par l'Institut J. J. Rousseau de Genève : École de pédagogie, dont le rapport marque de façon si nette l'inaptitude invétérée de l'éducateur théoricien à s'assimiler l'idée sportive. Il a beau lire, lire... et réfléchir doctement sur ce qu'il a lu, tout cela demeure pour lui presque insaisissable...

Le Congrès de Lausanne avait pour la *Revue Olympique* une importance sans égale. N'y discutait-on point toutes les questions que, sept années durant, nous avons suscitées, exposées, développées, sans relâche? Quel accueil cette assemblée, où siégeaient tant de compétences internationales, ferait-elle à ces questions? Nous avions confiance et la confiance a été justifiée. Sur tous les points essentiels, le Congrès nous a donné raison. A chacune de ses séances, les articles parus dans la *Revue* depuis 1906 ont été l'objet de commentaires favorables. Au moment où elle va prendre fin, notre œuvre a reçu de la sorte la consécration la plus haute et la plus féconde quelle put espérer.



## Statistique sportive,



Un des commissaires-généraux du Congrès de Paris, M. J. Dalbanne, dont la compétence sportive et la conscience technique sont également hors de pair, vient de se livrer à un bien curieux travail. Il a assemblé en un tableau éminemment suggestif les divers résultats des championnats de 1913 en courses à pied, sauts en hauteur et longueur, saut à la perche, lancement du poids, du disque et du javelot. Ce tableau comprend les exploits de seize pays différents à savoir : Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Hongrie, Italie, Norwège, Russie, Sud-Afrique, Suède et Suisse. M. Dalbanne a ajouté deux colonnes, contenant en regard de chaque concours, dans l'une les chiffres atteints à Stockholm aux Jeux Olympiques de 1912, dans l'autre les chiffres figurant les records du monde. Nous aurions beaucoup désiré placer sous les yeux de nos lecteurs un pareil tableau. Nous en avons été empêchés cette fois par une difficulté typogra-